

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancien Observatoire et ancienne Tour de la boule

Bâtiment n° 20

La Citadelle, Québec

L'ancien Observatoire et l'ancienne Tour de la boule ont été construits en 1850 par les Ingénieurs royaux; on ne sait toutefois pas si ces derniers sont responsables de sa conception. À partir de 1908, et au moins jusqu'à 1939-1940, le bâtiment n° 20 dépendait du ministère de la Marine et des Pêcheries. En 1953, la Gendarmerie royale du Canada y a installé du matériel de communication par radio ainsi qu'une antenne qu'elle a utilisée jusqu'en 1957. De 1953 à 1983, le bâtiment a aussi abrité le transformateur électrique de la Citadelle. En 1987-1988, la police militaire de la BFC Valcartier y a installé une antenne pour communiquer avec la Citadelle. Aujourd'hui, le bâtiment est inoccupé. Le bâtiment n°20 est situé dans le bastion de Mann, derrière l'État-major du Royal 22^e Régiment (l'ancien Hôpital). Il fait partie de la Citadelle de Québec, un lieu historique national. L'édifice appartient au ministère de la Défense nationale. Consulter le rapport 88-161 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le bâtiment qui abrite l'ancien Observatoire et l'ancienne Tour de la boule a été désigné «édifice classé» pour sa grande valeur historique, pour la justesse de sa conception qui possède des caractéristiques fort intéressantes, ainsi que pour sa valeur environnementale.

Principalement associé au développement de l'astronomie au Canada, en particulier au domaine spécifique de la mesure du temps, le bâtiment n° 20 est le plus vieil édifice au Canada conçu pour servir d'observatoire. Il a probablement aussi abrité l'un des premiers dispositifs utilisés dans un port canadien pour mesurer l'heure et pour donner le signal horaire à l'aide d'une boule.

Le bâtiment n°20 est également associé à Edward David Ashe, le premier directeur de l'Observatoire de Québec, de 1850 à 1883, à qui on doit les bases de ce qui allait devenir l'astronomie pratique au Canada durant un demi-siècle. Ses recherches sur le soleil lui ont valu d'être considéré comme le premier astrophysicien du Canada.

Bien que situé dans la Citadelle, le bâtiment n°20 ne possédait pas de fonction militaire. Il est plutôt associé à l'histoire de Québec comme ville portuaire, étant donné qu'il servait à indiquer l'heure aux navigateurs.

L'ancien Observatoire et l'ancienne Tour de la boule composent un ensemble attrayant et harmonieux. Il s'agit sans doute du seul observatoire de maçonnerie encore en existence au Canada. Sa forme particulière s'explique par sa double fonction : abriter un observatoire astronomique et supporter une installation qui permettait de communiquer l'heure exacte aux navigateurs à l'aide d'une boule. C'était probablement

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancien Observatoire et ancienne Tour de la boule

Bâtiment n° 20

La Citadelle, Québec

la première fois qu'un tel procédé était utilisé au Canada; il s'est par ailleurs avéré d'une importance capitale pour les navigateurs.

Le bâtiment n°20 rehausse le caractère historique du Bastion de Mann où il est situé. De par ses matériaux, sa hauteur et sa conception, il s'intègre agréablement au cadre bâti de la Citadelle.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du bâtiment n° 20 repose sur sa forme architecturale particulière, sur ses matériaux et techniques de construction, ainsi que sur son concept d'implantation et d'orientation qui est intimement relié à ses fonctions propres.

Il s'agit d'un édifice de maçonnerie de deux étages dont la forme compacte est irrégulière - son plan au sol se rapproche d'un L. La partie rectangulaire correspond à l'ancien observatoire alors que la section carrée supportait anciennement l'installation de la boule (elle est présentement surmontée par une antenne). Ces deux volumes sont reliés par un petit porche dont la fonction principale était d'amortir les vibrations produites par la manipulation de la boule. La forme des toitures reflète la complexité de la composition.

La simplicité des lignes de ce bâtiment, qui compense pour la complexité du design, est à respecter. La maçonnerie de pierres posées à assises régulières du bâtiment n°20 lui permet de bien s'intégrer à l'environnement de la Citadelle. Et, comme c'est le cas de plusieurs constructions voisines, un seul détail ornemental l'enjolive : le cordon de pierre situé au niveau de l'étage de l'observatoire. L'entrée du bâtiment se fait toujours par le porche. Plusieurs des ouvertures d'origine, placées suivant les nécessités fonctionnelles, ont été murées; leurs traces sont visibles toutefois. Les fentes verticales (assimilables à des meurtrières) ont pour la plupart été épargnées; elles sont toutefois murées de l'intérieur. Le toit du porche est toujours surmonté de sa tourelle de bois ancienne, percée de douze petites fenêtres.

Il est nécessaire de mettre sur pied un programme d'entretien continu pour préserver l'intégrité de ce bâtiment et de sa maçonnerie, qui présente à l'heure actuelle plusieurs déficiences. Il est recommandé que le mortier de rejointoiement et les pierres de remplacement soient similaires aux anciens matériaux en place. Par ailleurs, la mise en valeur du bâtiment n° 20 devrait permettre de réintégrer, dans la mesure du possible, les éléments significatifs du bâtiment tels que les fenêtres et les percées visuelles pour l'observation. Le modèle et la fabrication des fenêtres, des portes et des toitures devraient respecter l'esprit d'origine, de manière à préserver la cohérence

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancien Observatoire et ancienne Tour de la boule

Bâtiment n° 20

La Citadelle, Québec

historique du bâtiment. Un soin particulier devrait être accordé à la préservation de la tourelle de bois ainsi qu'au mécanisme qui permettait de faire pivoter le toit.

Concernant l'intérieur de ce bâtiment, il conviendrait d'identifier et de préserver les traces tangibles reliées à sa vocation première. Une bonne ventilation du bâtiment est souhaitable afin de préserver les matériaux existants. Advenant une réutilisation de l'édifice à des fins d'interprétation, la réintégration des éléments disparus pourrait être envisagée. Par ailleurs, la mise en place des systèmes d'alimentation électrique et mécanique devrait respecter le caractère et le tissu historique du lieu.

Les facteurs fonctionnels, qui sont intervenus dans le choix de l'emplacement de l'ancien Observatoire, sont toujours présents. Il s'agit de l'alignement du bâtiment sur le méridien pour fins d'observations et de la projection de ses parties supérieures au-dessus des murs du bastion pour qu'elles soient bien visibles depuis le port. Ces critères de localisation font partie intégrante de la valeur patrimoniale du bâtiment; il est donc recommandé de ne pas modifier l'environnement immédiat du bâtiment n°20.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2001.08.27